

Opération Droits devant !

une initiative de la
Table de concertation jeunesse/itinérance du centre-ville
et du
Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM)



**CLINIQUE
DROITS DEVANT**

Une clinique communautaire
d'accompagnement juridique qui se déplace

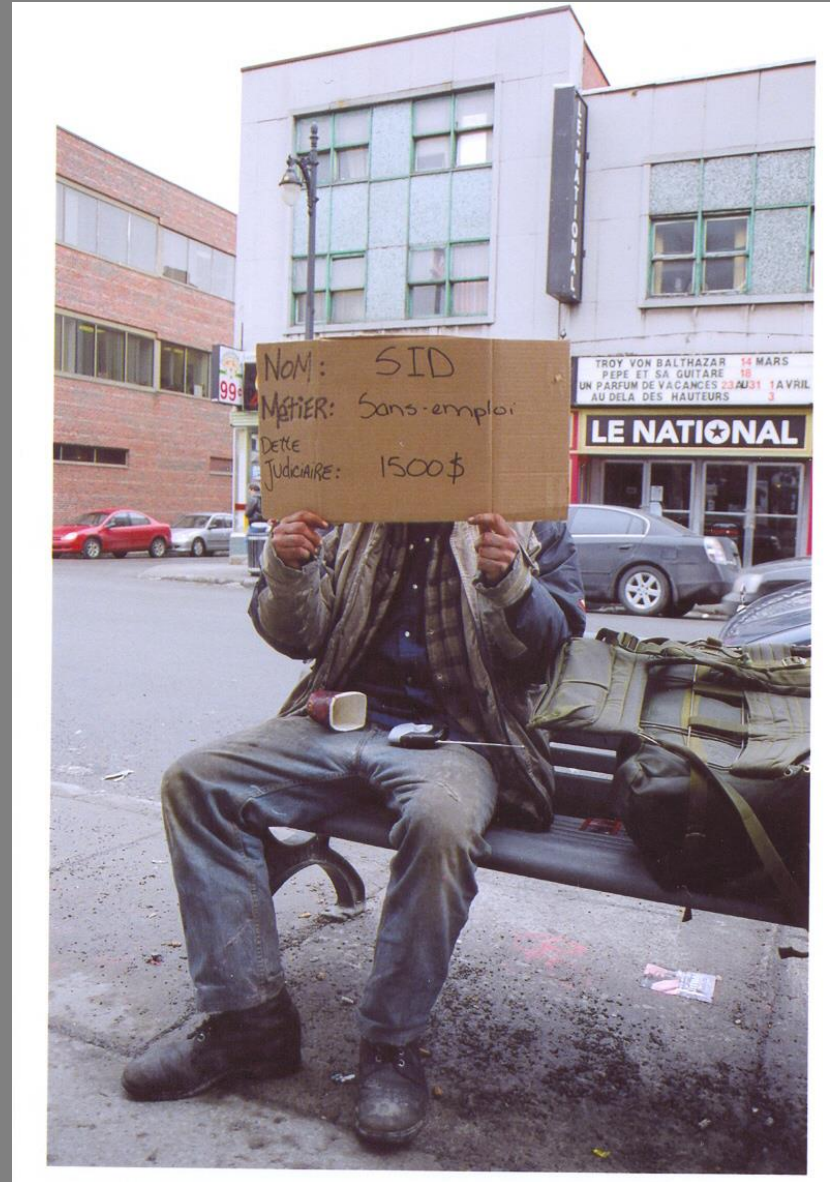
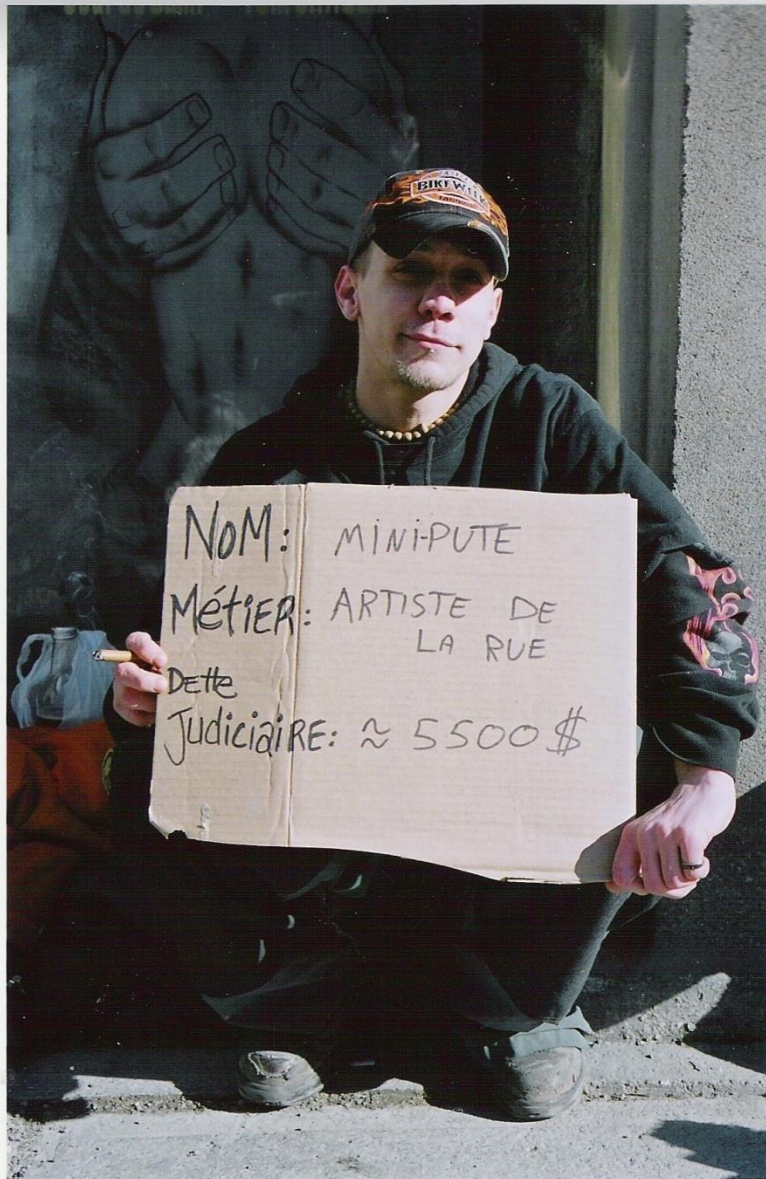
Coordonnées :
Tél. de la Clinique : 514-603-0265
Tél. RAPSIM : 514-879-1949
Fax : 514-879-1948
cliniquedroitsdevant@yahoo.fr
www.rapsim.org

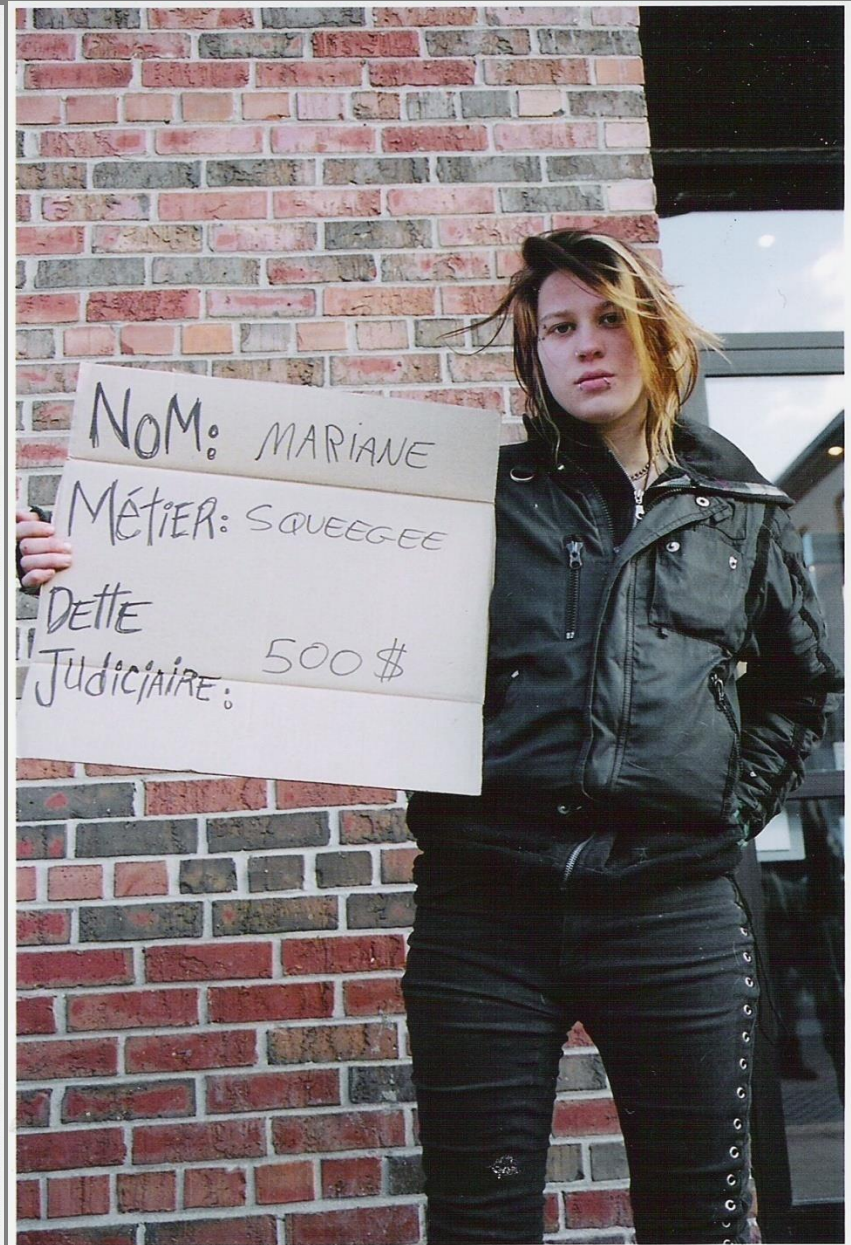
Photo : Philippe Desrosiers, Crédits d'une initiative

Une initiative du RAPSIM
Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal



Expo-photo *Constats d'une injustice* (2005)





Une première à Montréal

Des organismes en itinérance recueillent des centaines de contraventions

Montréal, le 25 novembre 2003 – *La Table de concertation jeunesse/itinérance du centre-ville* et le *Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal* dénoncent la discrimination exercée à l'égard des personnes itinérantes par l'émission de contraventions abusive. Plus de 700 contraventions ont été recensées, celles-ci étant trop souvent émises pour des motifs plus que discutables.

LA PRESSE MONTRÉAL MERCREDI 26 NOVEMBRE 2003

A

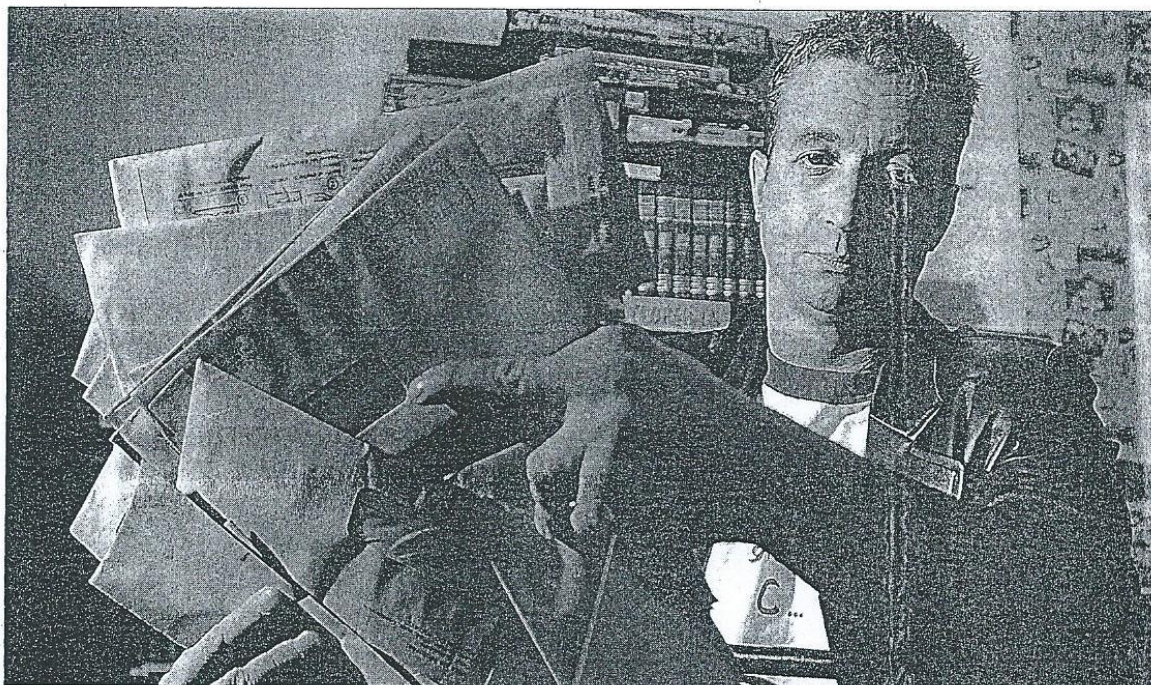
Des contraventions pour les sans-abri...

LOUISE LEDUC

Traverser un chemin public ailleurs qu'à l'intersection : 27 \$. Jeter « sur le sol du domaine public (sic) » des cendres : 85 \$. « Piéton ne s'étant pas conformé au feu de circulation alors qu'il n'y a pas des feu (sic) de piéton » : 37 \$. Telles sont quelques-unes des 700 contraventions reçues depuis 2000 par des sans-abri et qui démontrent, selon des organismes qui se préoccupent de leur sort, qu'ils sont harcelés par les policiers.

« Comment se fait-il qu'un jeune de la rue est si vite accusé de flâner alors que d'autres citoyens peuvent attendre quelqu'un 30 ou 45 minutes sans être embêtés ? Quelle est la frontière entre attendre et flâner ? » a demandé hier en conférence de presse France Labelle, directrice du Refuge des jeunes.

Le Refuge des jeunes reçoit chaque mois des piles de contraventions dont il ne sait que faire puisque la plupart des contrevenants n'ont fait que passer chez eux



Le parrain du Refuge des jeunes, Dan Bigras, exhibe quelques-unes des 700 contraventions dressées depuis 2000 contre les jeunes de rue de Montréal.

PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRE

Activités de sensibilisation

Remise de contraventions symboliques à la population

(de mai 2004 à août 2007)







Droit de cité





U.S. CUSTOMS AND BORDER PROTECTION
Form 100
U.S. Customs Declaration

1. Name: John Doe
2. Address: 123 Main St, Anytown, USA
3. Date of Birth: 10/1/12
4. Country of Birth: USA
5. Country of Residence: USA
6. Purpose of Trip: Vacation
7. Duration of Stay: 10 days
8. Entry Point: Los Angeles
9. Date of Entry: 10/1/12
10. Declaration: I am carrying 1000 US Dollars in cash, which is within the legal limit. I am also carrying 1000 US Dollars in traveler's checks, which are also within the legal limit.
11. Signature: John Doe
12. Date: 10/1/12

[illegible][illegible]









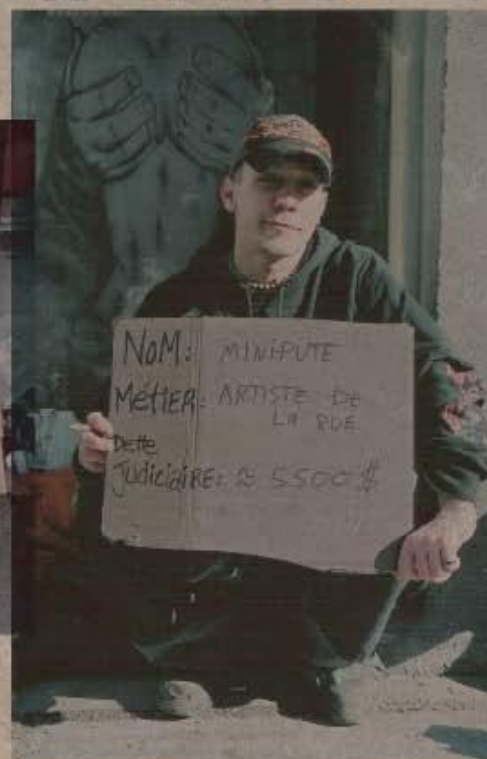
En marge des règlements

Les sans-abri ne pourront plus passer la nuit dans les parcs du centre-ville



*Clinique
Droits
Devant
(2006)*

CLINIQUE DROITS DEVANT



**Une clinique communautaire
d'accompagnement juridique qui se déplace**

POUR NOUS JOINDRE

Programme PAJIC
Cour municipale de la Ville de Montréal
775, rue Gosford
2^e étage
Montréal, Québec
H2Y 3B9



**CLINIQUE
DROITS DEVANT**

Téléphone : 514 603-0265

ville.montreal.qc.ca

Ville de Montréal : 00725-11815 (04-2013)

Itinérance
PAJIC



Cour municipale
Montréal 

**Programme
d'accompagnement
justice-itinérance
à la cour**

Mis en place en 2009

■ MOBILISATION DES GROUPES EN ITINÉRANCE

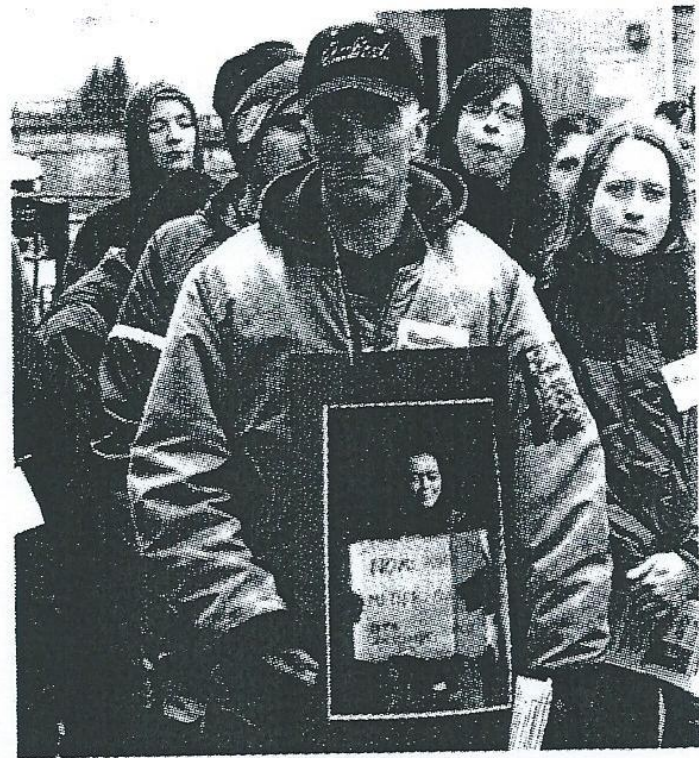
Contraventions en hausse dans le métro

84h
19 mai

L'émission de contraventions aux personnes itinérantes par les agents de surveillance et les patrouilleurs du Service de police de la Ville de Montréal a augmenté de 225 % dans le métro entre 2003 et 2004.

Même situation en 2005 où 3942 constats d'infraction ont été distribués. « Le nombre de constats dans le métro compte pour 60 % de l'ensemble des constats émis entre 2003 et 2005 », indique Céline Bellot, professeure à l'École de service social de l'Université de Montréal. « Ces tickets représentent un peu plus de deux des trois millions de dollars que doivent les personnes itinérantes à la Ville en contraventions impayées », ajoute-t-elle.

La forte majorité des infractions reprochées continuent de l'être pour l'unique présence dans l'espace public des personnes marginalisées et pour ébriété publique. L'infraction la plus reprochée (dans 33,1 % des cas) consiste à « être couché ou étendu sur un banc, un siège ou le plancher ». Par ailleurs, les données de l'étude



- photo Rogerio Barbosa

Des groupes en itinérance ont manifesté hier devant les bureaux de la STM.

Manif à l'hôtel de ville contre l'emprisonnement (mars 2008)



Le profilage discriminatoire dans l'espace public

Colloque hommage à Me Natacha Binsse-Masse

les 10 et 11 juin 2010



Profilage social, racial ou politique :



Tournée sur le profilage social (Mai 2012)





10^e anniversaire de la pratique de défense de droits du RAPSIM

Georges LeBel
Science juridique UQAM

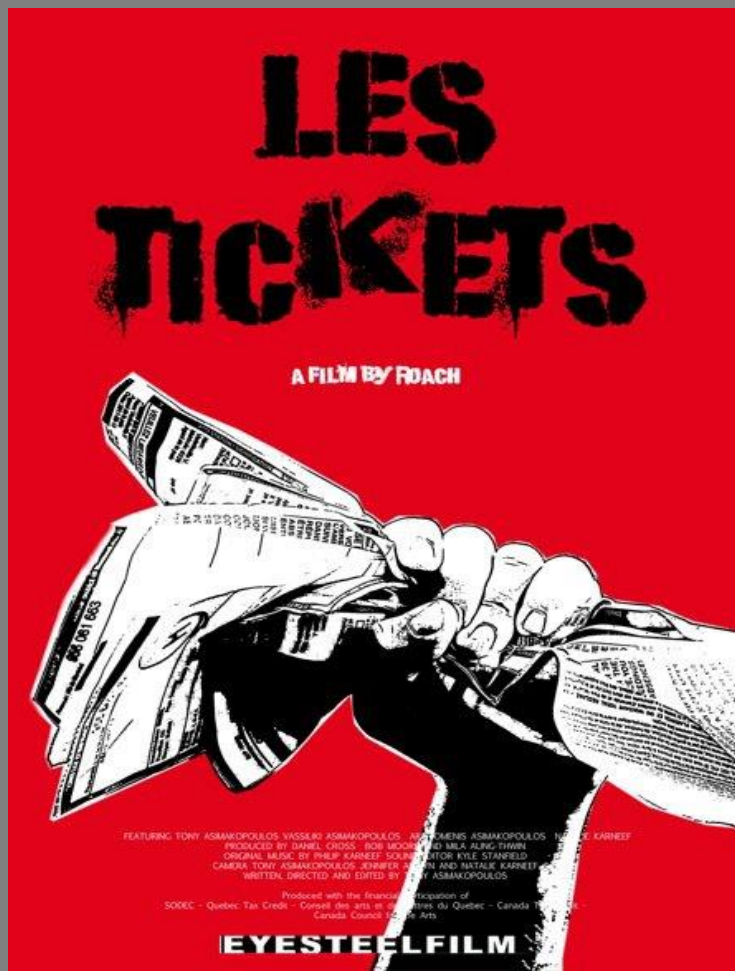
Gaetan Cousineau
Commission des droits de la personne

France Labelle
Refuge des Jeunes

Sophie Beauchemin
Juge à la cour municipale

Claude Provencher
Barreau du QC







**Il faut
ouvrir
les yeux
face au
Profilage
social**

**Il faut
ouvrir
les yeux
face au
Profilage
social**

**Faudrait
profiler
les
profiteurs**

**Contre le
Profilage
social**

**Il faut
ouvrir
les yeux
face au
Profilage
social**

**Abolir l'usage
publique**

Association